



DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité Technique du jeudi 29 octobre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs les membres du comité Technique,

Voilà désormais un an que **FO** dénonce le nouveau service qui a été mis en place pour les agents d'équipe et **force est de constater qu'il s'agit d'un échec cuisant.**

Non content de consterner les agents, qui n'ont pas gagné en confort de vie ou de travail, il semble même que certains qui défendaient le planning de rêve, le quitte vite ... à ne plus rien y comprendre !!! Celui-ci semble poser également des problèmes au planificateur du service Origine lui-même ; qui peine décidément à proposer un planning plus d'une semaine à l'avance ; empêchant par la-même, aux agents d'organiser leur vie privée.

Il n'est pas rare, en effet, que le service ne soit pas planifié d'un cycle sur l'autre, là où de nombreux établissements proposent à leurs agents une visibilité de leur planning sur un mois complet.

Dans la continuité du service, nous remarquons que notre direction locale a décidé d'imposer des quotas ??En effet, il est impossible pour les « brigades et service posté 12h00 » d'organiser leur vie privée, sachant qu'il leur est interdit de refuser deux rappels maximum consécutif sous peine de se voir éjecter de leur poste.

Aucun texte légal ne régit celui-ci et dans le cas contraire nous demandons que le président de cette instance nous la fournisse. Pour **FO**, un auto-remplement sur la base du volontariat au sein de lesdites brigades ou des demandes de rappels par des agents d'autres services, eut été préférable afin de contenter un maximum de personnes tout en comblant les absences.

De plus, puisqu'il est question de grandes journées de 12h00, **FO** vous indique qu'il est très courant pour des agents d'équipe d'être planifiés ainsi, alors même que l'officialisation de cette pratique, sur base de volontariat, a été rejetée lors du dernier comité technique, et n'apparaît donc pas dans la charte des temps.

Pour **FO**, puisque le planificateur du service Origine a recours aux grandes journées de 12h00, cette pratique doit être actée et encadrée, bien évidemment toujours sur la base du volontariat ; afin d'assurer aux agents un traitement équitable, avec une pause repas obligatoire.

Autre point particulièrement sensible, surtout en cette période de pandémie, la sécurité sanitaire n'est-elle pas une priorité ? Est-il normal qu'il n'y ait pas un quartier spécifique dit « COVID » unique sur l'établissement, ou tous les détenus « confinés médicaux de précaution » seraient réunis ?

En effet, la dispersion de ces détenus sur plusieurs étages de l'établissement, ne multiplie-t-elle pas les risques de contamination en détention ?

Pour en revenir à l'ordre du jour, il serait également bon que l'Ufap, instigateur de ce projet, nous définisse le principe de « surveillant-acteur » et les missions qui en découlent ; doit-on en déduire que jusque-là le surveillant était un simple figurant, un être passif, tout juste bon à tourner une clé dans une serrure ? Ajouter encore plus de travail aux agents d'étage, ne peut se faire qu'au détriment de la qualité et des conditions de travail et de leur sécurité.

Pour finir, les membres **FO** demandent au président de cette instance ou nous en sommes sur le planning des fêtes de fin d'année ? Malheureusement voilà encore une fois de plus la preuve du manque de considération envers le personnel. Mais également où en sont les ACT ? Notamment les nouveaux canapés pour la salle de repos promis depuis de nombreux mois et qui ne sont toujours pas en place ...

Ce n'est pas la première fois que notre organisation vous interpelle à ce sujet. Nous revendiquons une réponse.

FO continuera à rester force de proposition, dans l'intérêt des personnels !

Les représentants **FO du CP Avignon-Le Pontet**